

## **Le Centre Communal d'Action Sociale accueille régulièrement des permanences pour aider et accompagner les Lunellois dans différents domaines.**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lunel est l'acteur essentiel de la politique sociale développée dans la commune. C'est un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement.

Lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information, la vocation du CCAS est d'aider et d'accompagner les personnes dans leurs démarches en leur permettant d'accéder à leurs droits au regard des différents dispositifs du domaine social. Parmi ses différentes missions, le CCAS accompagne les Lunellois en s'appuyant sur l'aide de professionnels pour conseiller et guider le public. Ainsi, le CCAS accueille de nombreuses permanences tout au long de l'année.

Zoom sur ces permanences :

### **– Permanence de l'écrivain public**

Pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives, de façon confidentielle et gratuite, ce professionnel de la communication écrite aide les personnes qui le souhaitent à comprendre et rédiger toutes formalités administratives liées à la vie quotidienne.

*Les 4 premiers mercredis de chaque mois, de 14 h à 17 h – Gratuit - Tout public - Sur rendez-vous : 04 67 87 84 97*

### **– Permanence de l'Association Tutélaire de Gestion (ATG)**

L'ATG a pour objet de venir en aide à la population dans le cadre du dispositif de protection judiciaire de l'adulte mais aussi des enfants et des familles.

*Un mercredi sur deux, de 9 h à 12 h – Gratuit - Tout public - Sur rendez-vous : 04 67 10 45 10*

### **– Permanence de l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL)**

La mission de l'ADIL est d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété.

*Les 1<sup>er</sup> & 4<sup>ème</sup> jeudis du mois, de 14 h à 17 h – Gratuit - Tout public - Sur rendez-vous : 04 67 55 55 55*

### **– Permanence du Centre d'information sur les Droits de Femmes & des Familles (CIDFF)**

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Hérault est une association agréée par l'État qui lui confie une mission d'intérêt général pour favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et à construire l'égalité entre les femmes et les hommes.

*Le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois, de 9 h à 12 h – Gratuit - Tout public - Sur rendez-vous : 04 67 87 84 97*

### **– Point Conseil Budget animé par le PLIE Est Héraultais**

Dans le cadre de ses différentes missions, le PLIE Est Héraultais anime un Point Conseil Budget. Ce rendez-vous sert à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement, avec pour objectif de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire.

*Tous les mardis impairs du mois, de 9 h à 12 h – Gratuit - Tout public - Sur rendez-vous : 07 78 79 92 07*